

+ Commémoration des fidèles défunts

2 novembre 2015

Hier, chers frères et sœurs, nous avons fêté tous les saints, tous ceux et celles qui sont au Ciel auprès de Dieu. Aujourd'hui, l'Église nous invite à faire mémoire de ceux et celles qui sont dans l'au-delà, mais qui ne jouissent pas encore de ce bonheur de voir Dieu dans la pleine lumière. Si Toussaint est une fête joyeuse, la commémoration des fidèles défunts est un jour de compassion envers ceux et celles qui, passés par la mort, vivent une purification avant d'entrer dans la joie éternelle de Dieu.

Ce qu'il y a de beau et de stimulant, c'est que cette compassion peut être efficace. Par notre prière, nous pouvons aider ceux qui ont un grand désir d'entrer pleinement dans l'intimité de Dieu, mais qui éprouvent la peine de ne pas en vivre tout de suite. C'est la mise en œuvre de la communion des saints, c'est-à-dire de la solidarité qui fait bénéficier chaque homme et chaque femme de la sainteté de ses frères et sœurs. La communion des saints, c'est-à-dire la solidarité des uns envers les autres, peut contribuer à faire grandir chez les uns et les autres la vie de la grâce par les efforts spirituels de chacun. La communion des saints s'étend jusque dans l'au-delà ; la mort ne constitue pas un mur infranchissable à cette solidarité.

Nous savons peu de choses de ce que vivent ces défunts qui sont au purgatoire. L'Église nous dit depuis les origines, s'appuyant sur ce que le judaïsme avait pressenti, qu'ils vivent un état de purification, parce que l'entrée au Ciel suppose des conditions qui ne sont pas toujours remplies chez ceux qui ont obtenu le pardon de leurs fautes et qui sont sauvés. Au moment de sa mort, quelqu'un peut être foncièrement orienté vers Dieu, ouvert à sa grâce et à son pardon, mais ne pas avoir toutes les dispositions pour voir Dieu face à face. Il lui faut un temps de purification.

Il ne semble pas que cela résulte simplement de la gravité des péchés. Un passé chargé de nombreuses fautes n'est pas forcément un obstacle à l'entrée immédiate dans la béatitude du Ciel. Rappelons-nous la promesse du Christ au bon larron : « *En vérité, je te le dis, dès aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis* » (Lc 23, 46)... Cette promesse concerne un homme qui a été un criminel, mais qui a reconnu sa condamnation à mort comme juste au regard du mal qu'il a commis. Sa conversion au dernier moment a été si profonde, si sincère, qu'elle lui a valu le paradis sans délai. En lui se sont formées toutes les dispositions pour entrer dans la vie éternelle avec Jésus.

Enfin, seul Dieu voit le fond des consciences et décide, dans chaque cas individuel, si l'âme est suffisamment pure et bien disposée pour qu'elle puisse le voir immédiatement face à face. Rien ne nous est révélé du jugement qui se produit à l'instant de la mort. Nous ne pouvons donc pas savoir si un défunt entre directement au ciel ou s'il doit vivre un temps de purification. C'est en raison de cette ignorance que nous devons prier pour les défunts, demander pour eux l'accès au bonheur définitif. L'Église a toujours encouragé la prière pour les défunts, en particulier la célébration de l'eucharistie pour eux. Elle a toujours considéré que prier pour les défunts apporte à ceux-ci un vrai secours.

La prière pour les défunts est un témoignage de l'affection que nous leur portons. Bien sûr, il y a d'autres signes d'affection. Les fleurs que nous mettons sur les tombes en sont un parmi bien d'autres. Mais l'amour le plus efficace se traduit par la prière pour eux. Cet amour est animé par la foi. Il s'agit de croire à l'efficacité de la prière. Il suffit de réfléchir quelque peu pour se rendre compte que les défunts désirent par-dessus tout recevoir une aide efficace qui leur permette d'entrer au plus vite dans la communauté bienheureuse des saints.

Cette aide, comment pourrions-nous la leur refuser ? Hier, nous fêtons les saints. Eux ne nous refusent jamais leur aide quand nous les prions, et nous savons combien leur aide nous est précieuse. Aujourd'hui, nous sommes invités à aider de notre prière ceux qui, dans l'au-delà, en ont besoin. C'est cela la communion des saints : la « circulation » de l'amour de Dieu au cœur de la famille humaine entière, au cœur de l'Église – celle qui est au ciel, celle qui est sur terre et celle qui est au purgatoire.

Nous allons entrer dans l'Année de la Miséricorde. À la lumière de Toussaint et du jour des morts, essayons de vivre la miséricorde dans toutes ses dimensions. Invoquons d'abord la prière des saints pour nous-mêmes et pour le monde ! Vivons ensuite la charité concrète vis-à-vis de ceux qui souffrent ici-bas ! Prions enfin pour ceux qui souffrent dans l'au-delà. L'amour de Dieu est sans frontière. La charité fraternelle est appelée à l'être aussi. La mort ne constitue aucunement une barrière au dynamisme de l'amour. La communion des saints, il ne faut donc pas seulement la confesser, mais plus encore la vivre. Toute eucharistie nous en ouvre la possibilité. Qu'elle soit plus encore aujourd'hui action de grâce ! Amen.